Entre Nous

COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

AVRIL 1995 _ N°327

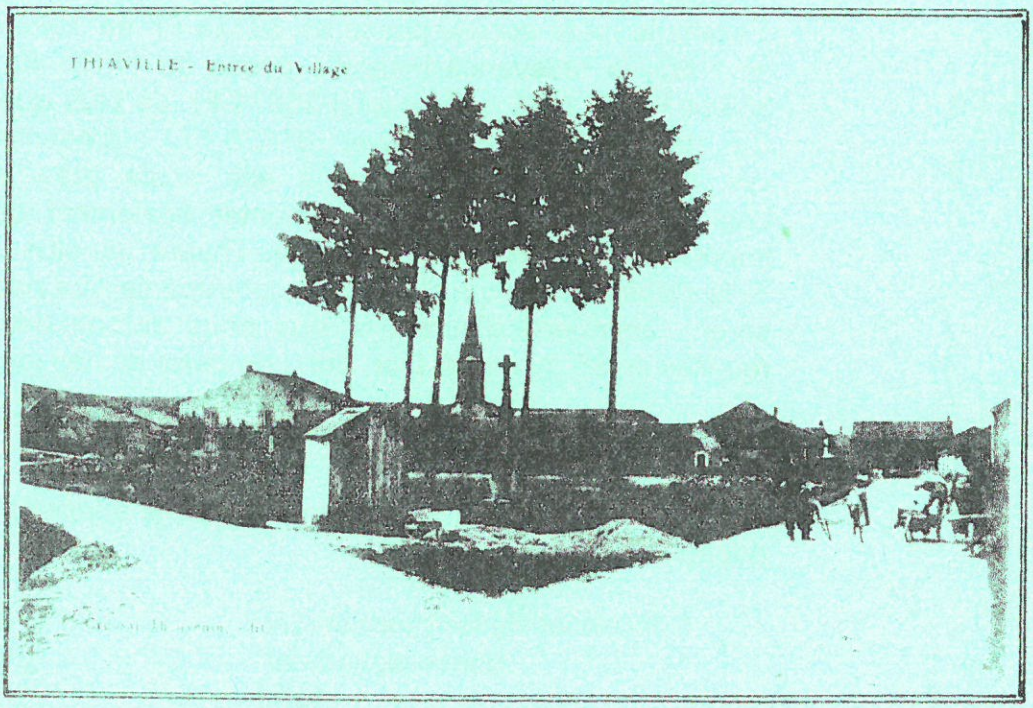

Lieu dit "LA CROIX"

(Carrefour rues d'Alsace et des Vosges)

EN DIRECT DU CONSEIL

Le Conseil était réuni le 17 mars 1995. Excusés M.HIRTZ, Mme CALVIAC. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

1. Impôts locaux

Le Conseil limite à 2% la majoration de la part communale des impôts locaux 1995. Le produit total qui sera encaissé pour notre village sera de 235253 Francs, se répartissant ainsi :

- taxe d'habitation	= taux 5,04 %	91224 Francs
- foncier bâti	= " 6,04 %	67466 Francs
- foncier non bâti	= " 17,55 %	13180 Francs
- taxe professionnelle	= " 9,07 %	63383 Francs

A noter que dans le même temps, les diverses redevances à verser par la commune au département (pour ne citer que lui mais il n'est pas le seul) augmentent considérablement. A titre d'exemple l'aide sociale passe de 38826 Fr. en 1994 à 43284 Fr. en 1995; la redevance incendie passe de 17131 Fr. en 1994 à 38544 Fr. en 1995, soit au total 25871 Fr. de plus que l'an passé! Ces deux redevances à payer (81828 Fr.) représentent 35 % de vos impôts et la majoration à elle seule près de 11 % ! Logiquement il aurait fallu augmenter également de 11 % les impôts. Conscients des difficultés de l'heure, les élus ont limité à 2 % la majoration ce qui signifie en contrepartie que nos ressources seront diminuées d'autant et que nous aurons donc moins de recettes en 95 qu'en 94. Dur, dur....de gérer de nos jours !

2. Compte administratif 1994

Sous la présidence du 1er Adjoint, le compte administratif 1994 est adopté. Il s'établit ainsi :

* dépenses de fonctionnement	1787031,50 Fr.
* " d'investissement	551992,30 Fr.
total	2339023,80 Fr.

* recettes de fonctionnement	2465013,26 Fr.
* " d'investissement	521992,30 Fr.
total	2987005,56 Fr.

Excédent de clôture :647981,76 Fr.

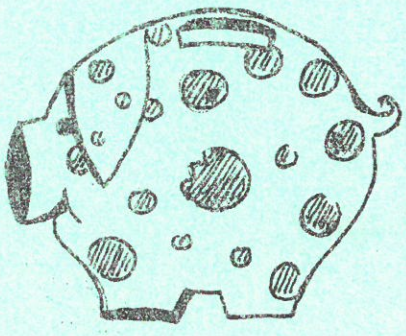

3 Budget Primitif

Il est voté à l'unanimité, sur les chiffres suivants :

Dépenses de fonctionnement =	2773848 Fr.
" d'investissement =	984284 Fr.
Total	3758132 Fr.

Bien évidemment les recettes équilibrent les dépenses. Les principaux investissements suivants sont inscrits pour être réalisés cette année :

- Paratonnerre à l'église	23000 Fr.
- Chauffage église y compris génie civile	181000 Fr.
- Local catéchisme/chorale (1 ère phase)	45000 Fr.
- Suppression et clôture partielle de la décharge	80000 Fr.
- Réfection et clôture de la source Piton	90000 Fr.
- Réfection chaussée (bicouche) rue de la Côte	50000 Fr.
- Travaux et chemins en forêts	65000 Fr.
- Achats fonciers divers	76000 Fr.
- Achat de matériel	8000 Fr.
- EDF(mise en conformité éclairage public Bellevue)	7000 Fr.
- Honoraires Géomètre	20000 Fr.
- Extension Sapeurs Pompiers	35000 Fr.
- Chauffage du Foyer Rural	50000 Fr.
- Toiture du Collège de Baccarat	992 Fr.
- Livres scolaires et divers	6300 Fr.
total	737292 Fr

Les budgets annexes sont également adoptés.

4. **Forêts**

* Grumes de chêne : Le Conseil autorise la vente de celles ci prochainement à Luneville.

* Chablis : Les chablis des parcelles 1 et 2 seront vendus en bloc et sur pied. Les chablis des autres parcelles seront exploités en régie et compte tenu de leur valeur seront soit adjugés, soit vendus à l'amiable.

* Collecte de la mousse : Le Conseil émet un avis favorable mais fixe le cadre limitatif dans lequel s'exercera cette activité qui sera gérée sous le contrôle strict d' O.N.F.

5 **E.D.F.**

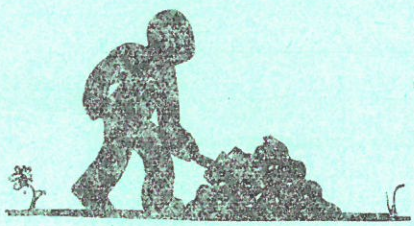

E.D.F. procédera au renforcement du réseau basse tension du secteur de Bellevue. Ces travaux entraîneront la mise en conformité du réseau d'éclairage public. Coût pour la commune : 6857,93 Fr. T.T.C. Le Conseil décide cette mise en conformité et charge le Maire d'établir la demande de subvention auprès du Conseil Général.

6 **SIVOM** (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

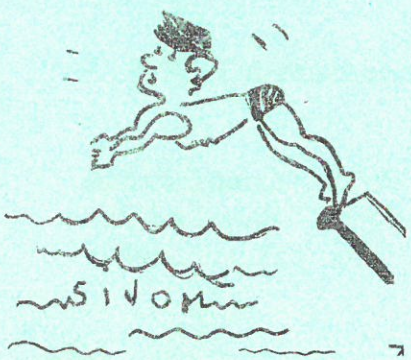

La commune est représentée au sein du Syndicat par le Maire et un délégué titulaire. Un suppléant doit être désigné. Sont élus :

- Délégué titulaire	Mme Marie Thérèse GEORGES
- Délégué suppléant	Mr. Roger ERHARD

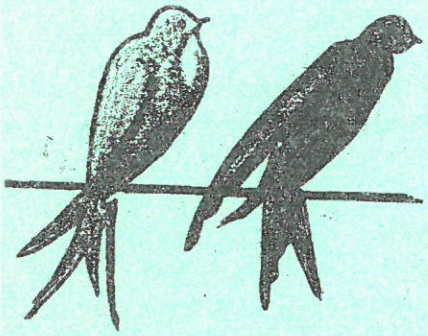

7 **Cimetière**

Le devis de cette opération (extension-colombarium-parking) s'élève à 841733 Fr T.T.C. Une demande de subvention est formulée auprès des Services de l' Etat. Cependant, compte tenu de nos moyens et du coût prévisionnel très lourd de ce dossier, une partie importante des travaux pourrait être réalisée le moment venu par l'atelier communal, afin de réduire la dépense.

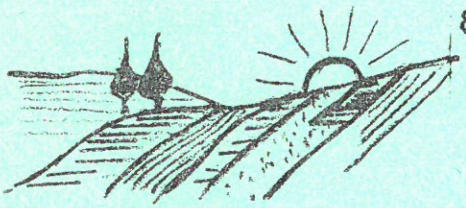

8 **Acquisitions Foncières**

Le Conseil approuve les projets d'achat ou d'échange en cours. Certains d'entre eux devront être soumis pour avis à la Commission d'Aménagement Foncier(Remembrement). Il décide par ailleurs de ne pas utiliser son droit de préemption concernant un terrain à bâtir à Fagnoux.

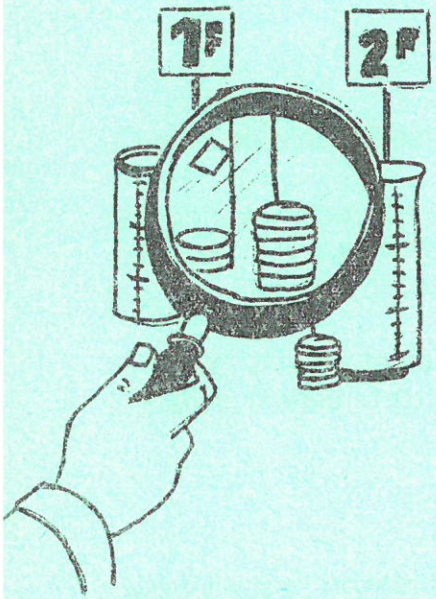

9 **Comptabilité M.14**

Cette nouvelle comptabilité qui entrera en vigueur le 1er janvier 1997, remplacera l'actuelle comptabilité communale dite M.11. Avec l'accord de Mr.le Percepteur et du Conseil Municipal, la commune de THIAVILLE sera commune pilote pour le canton de Baccarat et expérimentera par avance, en 1996, cette nouvelle procédure.

10 **Divers**

Le Maire fait le point sur les travaux en cours et sur les dossiers engagés dans le circuit des subventions. Il répond aux questions et lève la séance à 24h00.

JARDINS ET FENETRES FLEURIS... C' EST BIENTOT... PENSEZ Y

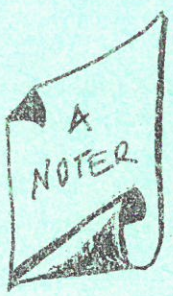

VACCINATIONS

Ci après les dates des prochaines vaccinations à THIAVILLE en Mairie :

12 Avril 14h15	1ére injection	DT + Polio . Tétanos adultes
10 Mai 14h15	2éme "	DT + Polio . Tétanos adultes
06 Juin 14h15	3éme " Rappels	DT + Polio Tétanos adultes

PROCHAINES MANIFESTATIONS

.30 Avril	Bal du Muguet Association Familiale	Thiaville
. 08 Mai	Cérémonies du Souvenir	Lachapelle
.12 Mai	Concert de musique à l'église	Thiaville
. 20 Mai	Soirées diapositives	Thiaville

LA VIE DU VILLAGE

Mariage : Nous apprenons le futur mariage le 29 avril 1995 à 10 h 00 en Mairie suivi de la cérémonie religieuse à 10 h 30 en l'Eglise de THIAVILLE de Melle Laure CHAXEL domiciliée rue Gal J.Paradis à THIAVILLE et de Monsieur Christophe MICHEL originaire de Saulcy sur Meurthe.

GAZ DE FRANCE

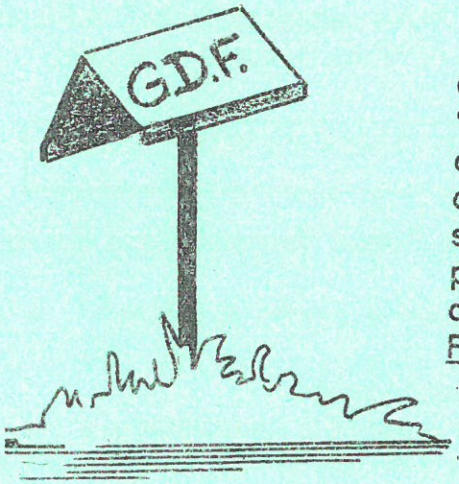

Comme vous le savez la canalisation de gaz haute pression dite "Feder" traverse notre commune. Il n'est pas superflu de rappeler qu'avant d'effectuer des travaux au voisinage de la canalisation, il convient d'effectuer 15 jours avant une déclaration spéciale. Votre sécurité et un arrêté préfectoral vous y obligent. G.D.F. peut procéder gratuitement, si nécessaire, au repérage et au piquetage de la canalisation.
Renseignements: 83.50.43.21.

RAPPEL

Le ramassage des objets ménagers encombrants aura lieu le
vendredi 21 avril
Les objets sont à sortir la veille au soir.

CLIN D'OEIL

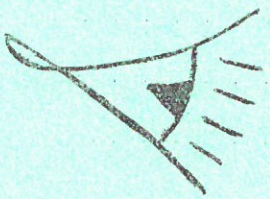

" Quiconque fait quelque chose a aussitôt, contre lui, ceux qui auraient voulu faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la cohorte des gens, d'autant plus sévères, qu'ils ne font rien du tout."

LA BONNE OCCASE

Dites le ...

La commune de Thiaville vend :
. un duplicateur(à stencyls)électrique de marque GESTETNER qui a servi jusqu'ici à l'impression du bulletin municipal Entre Nous.
. Matériel révisé, en très bon état. Reliquat de stencyls et d'encre donné. Prix particulièrement bas.

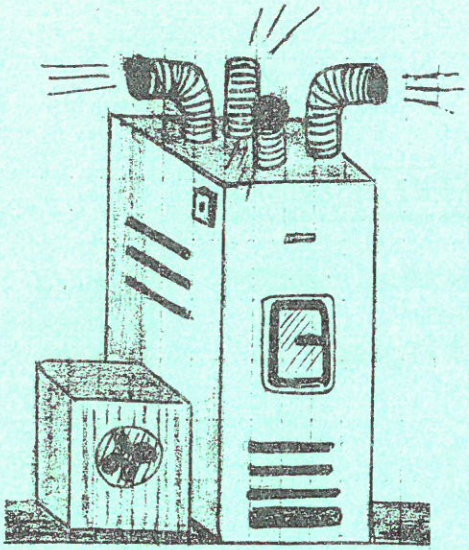

. un fourneau bois/charbon à ventilation forcée électriquement, pulsant l'air chaud. Cet appareil, chauffait jusqu'ici l'église. Convient parfaitement pour les gros volumes. Pièces de rechange(neuves) données. Là encore, le prix(à débattre) est très intéressant. A saisir.

TROUVE PERDU

Une gourmette argent pour enfant a été trouvée pendant les vacances de février dans la cour de l'école par Mr Gérard George.
A réclamer en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Une permanence aura lieu le mardi 25 avril 1995 à la Mairie de Baccarat salle 1er étage de 13 h 30 à 19 h 30 pour vous expliquer le fonctionnement des bons vacances de la C.A.F(caisse allocation familiale) et de la M.S.A(.mutuelle sociale agricole).

Bientôt l'été ...

DANS LES RETROVISEURS DE L'HISTOIRE

10 avril : Offensive de la 1ére Armée française dans les Alpes Maritimes
14 avril : Début de la réduction de la "poche de Royan"
18 avril : Prise de Royan
20 avril : La pointe de Grave est dégagée
26 avril : Pétain se présente à la frontière franco/suisse à Vallorbe. Il est transféré au fort de Montrouge pour y être incarcéré;
29 avril : Elections municipales sauf dans l'Est.

8 MAI

8 H 30 : Rassemblement devant la Mairie
8 h 45 : Dépôt de gerbes au Monument
9 h 00 : Office religieux à Lachapelle suivi des cérémonies organisées par la Municipalité de Lachapelle
Soyez nombreux à honorer de votre présence ce 50éme anniversaire de l'Armistice.

DICTON DU MOIS

Lè nôche d'èvri C'o do fiè d'cabri	La neige d'avril C'est du fumier de cabri
Avri le bé C'o l'pire de tou	Avril le beau C'est le pire de tous
C'a lo sept èvri	C'est le sept avril

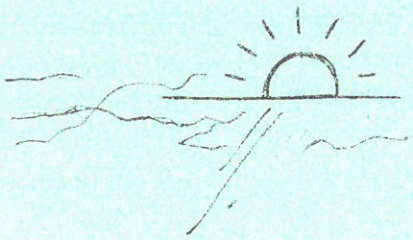

Au dôy ôyi eul coucou	On doit entendre le coucou
A la Saint-Georges	A la Saint-Georges
Quitte tès arvoines	Quitte tes avoines
Et sume tes oûrges	Et sème tes orges

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

SAPEURS POMPIERS

Le 18 peut vous sauver la vie.
N'hésitez pas à composer ce numéro 24h/24 et 365 j/365.
Les appels sont gratuits.
Tuiles envolées, feu de cheminée, nid de guêpes, inondations, malaises, etc...
Les pompiers sont toujours là. Leur devise "Courage et dévouement ".
Pour tout autres renseignements, vous pouvez composer le 83.71.44.27.

Le dimanche 12 février 1995, se déroulait le cross d'arrondissement à Herbevillers. Les pompiers de Thiaville sur Meurthe se sont fait remarquer par leurs performances. Dans la catégorie Junior le Sapeur Jérôme CUNY est arrivé sur la plus haute marche du podium et le sapeur CLAIR Christian s'est classé 2éme, ils ont remporté chacun une coupe et de plus une coupe par équipe.
Dans la catégorie Senior, voici le classement sur 50 participants :

SEYER Alain	9éme en 43'51
ZINUTTI Gilles	17éme en 48'41
DIVOUX Frédéric	18éme en 49'05
KOFFOLT Michel	19éme en 50'01
GEORGE Dominique	30éme en 55'14

Le 26 février 1995 se déroulait à MANCIELLES le 35e Cross Départemental des Sapeurs Pompiers sur un parcours de 10 km très difficile suite aux intempéries.
Se sont classés dans les catégories suivantes :

- Junior sur 31 participants :

CUNY Jérôme	8e
CLAIR Christian	16e

ce qui place Thiaville 4e sur 9e au classement par équipe

- Senior sur 135 participants :

SEYER Alain	11e
KOFFOLT Michel	41e
ZINUTTI Gilles	42e
GEORGE Dominique	86e
DIVOUX Frédéric	117e

ce qui place Thiavillle 7e sur 22 au classement par équipe. Nous félicitons ces participants pour les excellents résultats. Les entraînements de Cross ont lieu 3 fois par semaine sous la direction de Mr Gilles ZINUTTI et Alain SEYER qui sont nos responsables sportifs. Nous les remercions pour leur contribution à ces bons résultats
* En février 1996 le CPI Thiaville sur Meurthe sera l'organisateur du cross d'arrondissement.

G.D.

TENNIS DE TABLE

Quelques résultats :

Lors de la deuxième phase de championnat, la première équipe occupe la première place de son groupe de Départementale 1 avec 3 victoires et 1 nul à Etival(le co-leader) . L'équipe a créee la surprise en battant le favori Gérardmer (10 à 8) et leurs joueurs mieux classés que les nôtres. Maintenant, SAUFFROY, MARCOT(4 victoires chacun) GEORGES Alex(2 victoires dont une après avoir sauvé 7 balles de match lorsqu'il était mené 1 set à 0 et 13-20 dans la 2e set, pour l'emporter 22-20 dans celui-ci et 21-19 à la belle) et DEBRAY ont pour objectif le Titre de Champion des Vosges le 14 mai à RAON L'ETAPE(le 1er des 4 groupes).

La deuxième équipe occupe la dernière place de son groupe de Départementale 2 avec 3 défaites dont 2 sur le score de 8-10. A leur décharge on peut évoquer le manque d'entraînement pendant deux semaines consécutives(suspension de la salle sur Ordre Municipal), juste avant ces 2 rencontres importantes. Les joueurs se défendent de leur mieux aux 4 coins du département et en leur interdisant de s'entraîner correctement, on ne peut que les décourager.

Comme tous les Clubs, le Tennis de Table de THIAVILLE pense à son avenir. C'est pourquoi depuis le mois de Février, chaque Mercredi après-midi, 9 jeunes de 7 à 12 ans viennent prendre des cours de Tennis de Table. Si on peut se féliciter d'une telle réussite(comme le prouvent les signes d'encouragement de certains parents), le seul problème avec"autant de jeunes" reste la place. En installant 3 tables il est très difficile de travailler correctement. Le Club espère trouver une solution assez rapidement pour avoir une salle aux normes pour la prochaine saison qui débutera en Septembre.

Voici les dates des prochaines rencontres à domicile :

Samedi 08 avril	: à 15 h THIAVILLE - LA HOUSSIERE	Coupe des Vosges 4e tour
Samedi 22 avril	: à 15 h THIAVILLE B-RAON L'ETAPE D	Départementale 2
Samedi 30 avril	: à 09 h THIAVILLE A- BRUYERES B	Départementale 1

L'entrée est gratuite Buvette sur place.

Dépôt légal : 328 / 80 Imprimerie Mairie THIAVILLE
Directeur : Michel JACQUEL

L'ADJUDICATION DES TRAVAUX

Lot CAPTAGE

L'adjudication par appel d'offre restreint eut lieu en mairie le 30 juin I 972 à II heures.

Par délibération du I7 mai I 972, le Conseil municipal a décidé de consulter pour ces travaux les entreprises suivantes :

Entreprise	CHIARAVALLI	Badonviller
"	BARASSI	Cirey
"	BARBE	Charmes
"	BONINI	Vincey
"	BIGONI	Ruaux
"	PAGLIARIN	Baccarat

L'examen des soumissions a donné les résultats suivants :

CHIARAVALLI	I4 522.42	T.T.C
BARASSI	Lettre d'excuse	
BARBE	23 I83.07	T.T.C
BONINI	24 I20.46	T.T.C
BIGONI	23 645.24	T.T.C
PAGLIARIN	néant pas de soumission.	

La Commission déclare l'Entreprise CHIARAVALLI adjudicataire du lot Captage pour un montant hors taxes de :
douze mille trois cent quarante neuf francs (I2 349) d'après le cadre estimatif du projet et auquel il y a lieu d'ajouter la T.V.A au taux de I7.6 % soit :
deux mille cent soixante treize francs 42 (2 I73.42) ce qui porte le montant des prévisions à la somme T.T.C de :
quatorze mille cinq cent vingt deux francs 42 (I4 522.42)

Fait et clos après lecture

Le Président de la Commission — BIETRY

Les Membres de la Commission — J. COLIN R. HIRTZ

Lot CANALISATIONS

L'adjudication eut lieu le même jour.

L'examen des soumissions a donné les résultats suivants :

CHIARAVALLI	76 589.35	T.T.C
BARASSI	Excusé	
BARBE	81 IOI.66	T.T.C
BONINI	88 352.29	T.T.C
BIGONI	96 994.I3	T.T.C
PAGLIARIN	I58 914.05	T.T.C

La Commission déclare l'Entreprise CHIARAVALLI adjudicataire du lot Canalisations d'adduction pour un montant hors taxes de :
soixante cinq mille cent vingt sept francs (65 I27) d'après le cadre estimatif du projet et auquel i y a lieu d'ajouter la T.V.A aux taux de I7.6 % soit :
onze mille quatre cent soixante deux francs 35 (II 462.35) ce qui porte le montant des prévisions à la somme T.T.C de :
soixante seize mille cinq cent quatre vingt neuf francs 35 (76 589.35)

Fait et clos après lecture.

Le Président de la Commission — Les Membres de la Commission

BIETRY — J. COLIN R. HIRTZ

Lot RESERVOIR

Le I5 février I 974, le Conseil municipal décide de confier les travaux du réservoir conformément au devis présenté à l'Entreprise Chiaravalli pour un montant de 59 691.40 F valeur janvier I 974.

Le marché de gré à gré fut signé par le Maire et l'Entreprise Chiaravalli le 4 mars I 974.

(Archives municipales de Thiaville)

CONCERT de la
MUSIQUE MUNICIPALE
de RAON-L'ETAPE
VENDREDI 12 MAI
à 20H30
à L'église de THIAVILLE
Dirigé par : Mr Jean André BERGAMINI
Entrée Gratuite.